

## LES ACTUALITES DU SECTEUR

### REFORMES INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR DE L'EAU : UN NOUVEAU CADRE DE GOUVERNANCE

L'élection de Patrice Talon à la Présidence de la République du Bénin en avril 2016 a inauguré un train de réformes avec l'adoption du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) sur la période 2016-2021, qui traduit la vision du nouveau Président : « *Relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin* ». Parmi ces ambitions : l'accès universel à l'eau potable aux populations du Bénin à l'horizon 2021 (100% de desserte), ce qui implique une restructuration en profondeur du secteur.

Parmi les réformes en cours, il faut retenir :

- ❖ Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines (MEEM) devient le **Ministère de l'Eau et des Mines** (MEM). La nomination du nouveau Ministre, Séidou Samou ADAMBI, est intervenue le 30 octobre 2017.
- ❖ L'adoption d'un [décret](#) le 25/01/2017 portant création d'une **Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural** (ANAEP-MR). Il s'agit d'un établissement public placé sous la tutelle de la Présidence. Son mode de fonctionnement est en cours de réglage avec vraisemblablement 4 directions rattachées : patrimoine, technique, financière et suivi-évaluation.

Son rôle et ses missions :

- La planification, la programmation des études,
- La maîtrise d'ouvrage déléguée, la recherche et la gestion des financements,
- L'extension et le renouvellement des infrastructures hydrauliques,
- Le contrôle de la qualité de l'exploitation et de la maintenance,
- La gestion et la supervision de tous travaux.

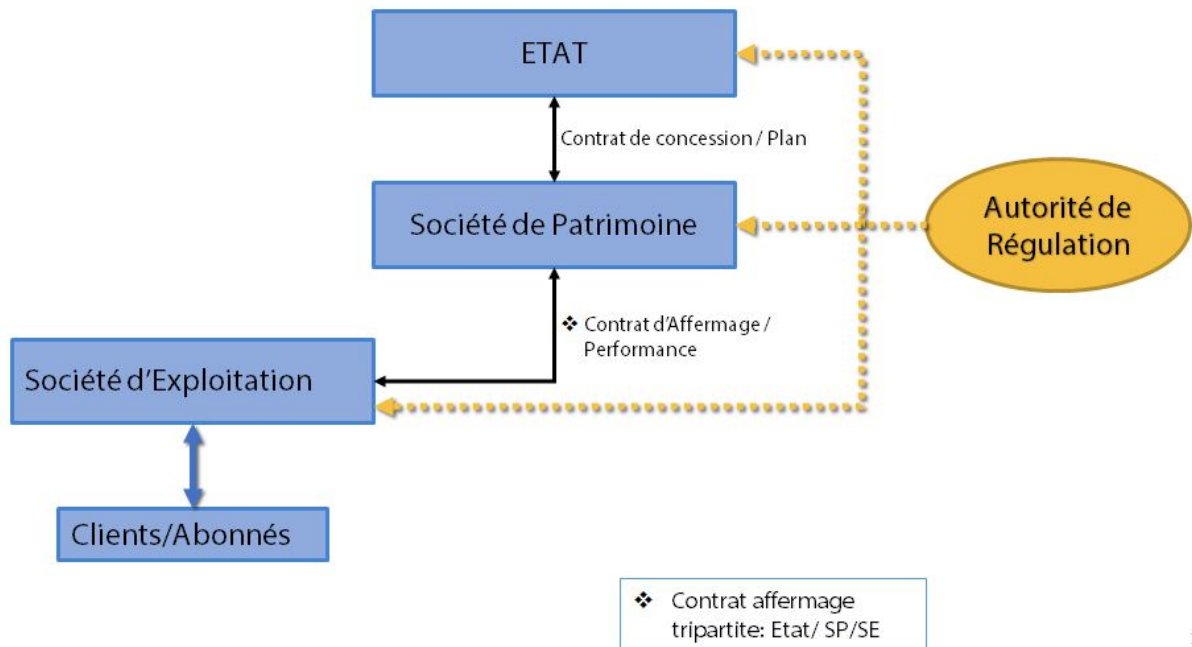
L'agence permettra de lever plus facilement et rapidement des fonds qui seront centralisés pour faciliter l'exécution des projets au profit des populations dans un temps court (mandat de 5 ans du Président pour atteindre l'accès universel à l'eau potable aux populations du Bénin).

Le programme de travail de l'Agence s'adosse à un plan directeur de développement du sous-secteur de l'AEP en milieu rural (PDAEP-MR), qui sert de base pour un développement rapide des infrastructures d'accès à l'eau potable en milieu rural sur la période 2017-2021.

**En savoir plus :** Télécharger le [Plan directeur de développement du sous-secteur de l'AEP en milieu rural \(principes et priorités d'intervention\)](#)

- ❖ La **scission de la SONEB**, l'opérateur public de l'eau potable en milieu urbain, en deux entités distinctes : une société de gestion du patrimoine et une société d'exploitation.

### Nouveau cadre institutionnel contractuel de l'hydraulique urbaine



10

### Rôle et missions de ces nouvelles entités

#### La société de patrimoine

- La gestion du patrimoine et le développement du secteur,
- La planification des investissements et leur financement,
- La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux,
- La communication au public.

#### La société d'exploitation

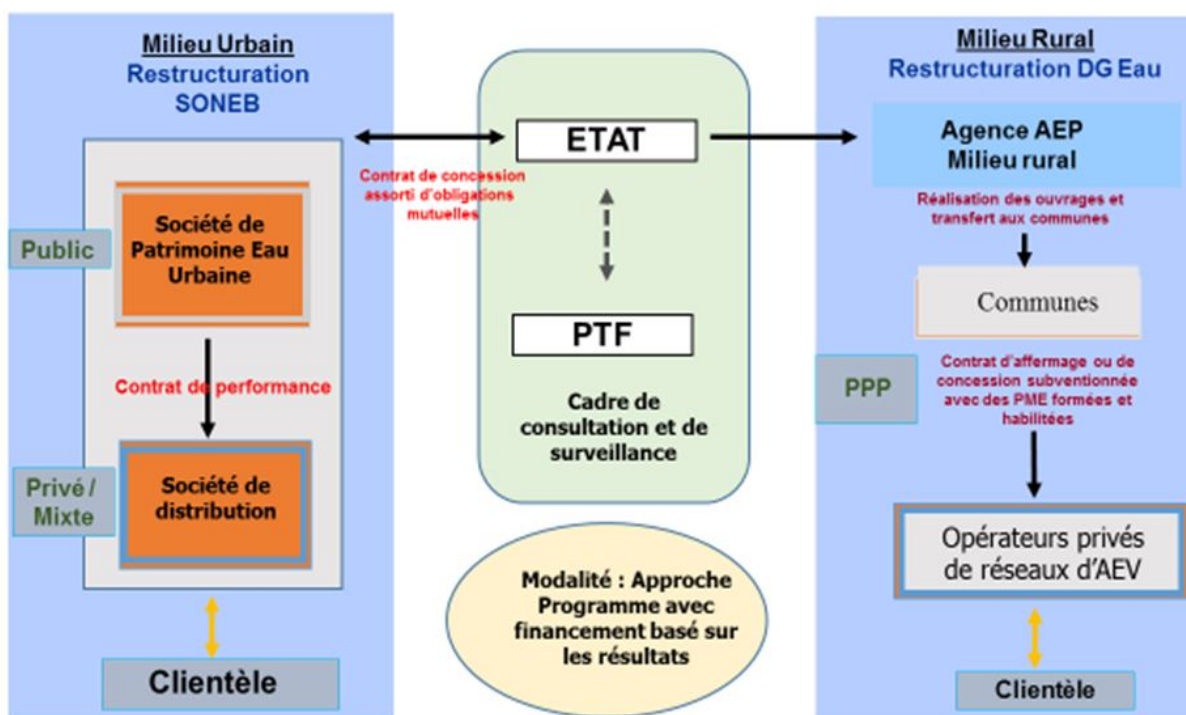
- L'entretien et la maintenance des installations de production, transport et de distribution dans les centres urbains,
- le renouvellement des équipements électriques et électromécaniques,
- La fourniture d'un service de qualité aux populations en milieu urbain.

#### L'Autorité de régulation

- La bonne application des contrats par les différentes parties,
- La protection des intérêts de l'Etat, de l'opérateur et des consommateurs
- Avis sur la fixation et les ajustements des tarifs.

- ❖ L'élaboration de la nouvelle stratégie AEP en milieu rural, en conformité avec les ODD et ce nouvel environnement institutionnel au Bénin (création de l'ANAEP-MR), est achevée. Dernière étape avant sa diffusion officielle : l'adoption définitive en Conseil des Ministres. L'élaboration d'une nouvelle stratégie AEP en milieu urbain est toujours en cours de révision, pour l'adapter à la restructuration envisagée concernant la SONEB.

## Nouveau cadre de gouvernance pour l'AEP en milieu rural et urbain



Ces réformes amènent à un repositionnement de la DGEau et à une redéfinition de ses missions. Un audit organisationnel, fonctionnel et institutionnel de la DGEau va être lancé dans cette optique, sur financement de la Banque mondiale. Les conclusions de l'audit conduiront à l'établissement d'un nouveau cadre de gouvernance.

## NOUVEAU PROGRAMME SECTORIEL DE LA GIZ

### ❖ ProSEHA 2

Le ProSEHA 2 correspond à la deuxième phase du Programme Eau, Hygiène et Assainissement (ProSEHA) mis en œuvre par la coopération allemande à travers la GIZ. Cette nouvelle phase a été lancée en juin 2017, pour une durée de 3 ans, dotée d'une enveloppe financière globale de 11,4 millions d'euros.

Quatre composantes structurent ce programme sectoriel :

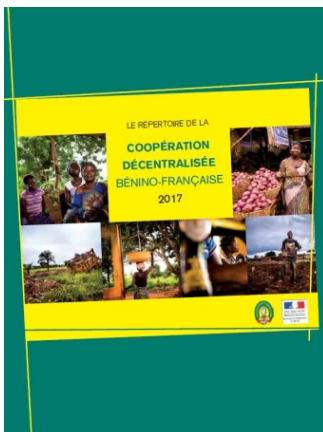
- Politique et stratégie : réflexions et expérimentations associant les acteurs locaux du service public de l'eau pour développer une gestion intercommunale de manière concertée ;
- GIRE : amélioration des connaissances et du suivi des ressources en eau dans les 2 sous-bassins de la Pendjari (Volta) et de la Mékrou (Niger) / Projets pilotes de bonnes pratiques GIRE ;

- Approvisionnement en eau potable : appui à la professionnalisation de la gestion des services d'eau potable par les communes, les exploitants et les usagers (ACEP) / développement des capacités du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (SONEB);
- Hygiène et assainissement : amélioration des systèmes et process communaux de contrôle de la qualité de l'eau de boisson et des conditions d'hygiène et d'assainissement des ménages.

Le ProSEHA 2 associe 38 communes béninoises dans la mise en œuvre des activités de cette nouvelle phase, correspondant à l'ensemble des communes des départements de l'Atacora, de la Donga, du Couffo, du Mono, du Plateau et de l'Ouémé.

## LES ACTUALITES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

### L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES DU BENIN (ANCB) PROPOSE DE NOUVELLES RESSOURCES DOCUMENTAIRES



❖ Publication du répertoire de la coopération décentralisée bénino-française, qui recense 33 partenariats de coopération décentralisée entre collectivités françaises et béninoises, dont 20 qui comportent des actions spécifiques sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Télécharger le [répertoire de la coopération décentralisée bénino-française \(2017\)](#)

- ❖ La coopération allemande (GIZ) appuie l'ANCB dans la mise en place et l'opérationnalisation d'une base de données ayant pour vocation de centraliser des informations générales sur les communes béninoises et les EPCI : fiscalité, ressources propres, partenariats, actions de coopération décentralisée...  
Ce qui constitue un bon outil d'information et d'aide à la décision pour les acteurs de coopération français, qui bien souvent se plaignent du manque de données transparentes et disponibles concernant les collectivités béninoises.

**En savoir plus :** Contacter Lara GILMAN : [lara.gilman-ancb@hotmail.com](mailto:lara.gilman-ancb@hotmail.com) ou Sègla LIHOUSOU : [segla.lihoussou@ancb-benin.org](mailto:segla.lihoussou@ancb-benin.org)

## UN NOUVEL APPEL A PROJETS DU SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE (SCAC) DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN EN 2018

Le SCAC de l'Ambassade de France devrait lancer en 2018 un nouvel appel à projets PISCCA (Projets Innovants de la Société Civile et Coalitions d'Acteurs), dont la maîtrise d'oeuvre reviendra à la Maison de la Société Civile de Cotonou (MDSC). Les critères d'éligibilité et les thématiques prioritaires de ce fonds de soutien aux Organisations de la Société Civile béninoises ne sont pas encore connus. Potentiellement, cet appel à projets pourrait représenter des opportunités de financement additionnelles pour les acteurs de coopération français en appui à des OSC et collectivités béninoises dans la conduite d'actions de développement.

**En savoir plus :** Contacter Chervine OFTADEH : [chervine.oftadeh@diplomatie.gouv.fr](mailto:chervine.oftadeh@diplomatie.gouv.fr)

## LANCEMENT DE 2 NOUVEAUX APPELS A PROJETS POUR FINANCER DES ACTIONS PORTANT SUR L'ACCES A L'EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT ET LA GIRE

Ces deux appels à projets sont rattachés au [Programme OMIDelta](#) financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas. Ils concernent les Acteurs Non Etatiques, et s'adressent plus spécifiquement aux Organisations de la Société Civile (OSC) et acteurs privés béninois, ainsi qu'aux ONG internationales. Le dispositif est piloté par la SNV.

Le premier appel à projet porte sur l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (AEPHA). Il vient d'être lancé et comporte 2 lots : les projets AEPHA de petite taille (100 à 200 000 euros) et les projets AEPHA de moyenne et grande taille (200 000 à 1,5 million d'euros). Ces 2 appels à projets sont ouverts jusqu'au 22 janvier 2018 pour le premier lot et jusqu'au 26 janvier 2018 pour le second lot. Les projets éligibles peuvent s'inscrire sur l'ensemble du territoire béninois, avec un focus sur les départements de l'Atlantique, du Zou, des Collines, du Borgou et de l'Alibori.

⇒ Une séance d'informations et d'éclaircissement des lignes directrices de cet appel à projets sera organisée à Cotonou par la SNV le mardi 09 janvier 2018 à 09 heures locales.

**En savoir plus :** Télécharger les [lignes directrices du premier lot de l'appel à projet](#)

Télécharger les [lignes directrices du second lot de l'appel à projet](#)

Télécharger la [présentation de cet appel à projets réalisé par la SNV](#)

Le second appel à projets portera sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et sera lancé dans le courant du premier trimestre 2018. Il comportera également 2 lots, distinguant petits et grands projets. Les projets éligibles devront obligatoirement se situer dans la basse et moyenne vallée de l'Ouémé, avec un focus particulier sur le Delta côtier.

**En savoir plus :** Télécharger la [présentation de cet appel à projets réalisé par la SNV](#)

## Taille, montant et durée des projets

Composantes	Taille des projets	Plafonnement budgétaire (Euros)	Durée d'exécution
AEPHA	Petits projets	100.000 à 200.000	18 mois
	Projets intermédiaires	200.000 à 500.000	18 -24 mois
	Grands projets	0,5 à 1,5 millions	24 – 30 mois
GIRE	Petits projets	200.000 à 300.000	12 – 18 mois
	Grands projets	1,5 à 2 millions	18 – 30 mois
Gouvernance	Petits projets	100.000 à 200.000	18 mois



SMARTDEVELOPMENTWORKS

⇒ Ces 2 appels à projets représentent une réelle opportunité pour les ONG françaises engagés auprès de collectivités et associations béninoises sur des actions eau et assainissement pour lever des financements complémentaires. C'est une occasion rare de combiner des financements de la coopération bilatérale (les Pays-Bas) et des financements de la coopération décentralisée (collectivités territoriales françaises / agences de l'eau).

### PROGRAMME MONO (BENIN/TOGO) : ACCUEIL D'UNE DELEGATION DE PARTENAIRES DU 15 AU 21 OCTOBRE 2017

Le programme MONO, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse (RMC), s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la gouvernance transfrontalière de l'eau sur le bassin versant du Mono (bassin partagé entre le Togo et le Bénin), en accompagnement du processus graduel de mise en place et de structuration de l'Autorité de Bassin du Mono (ABM).

Les objectifs poursuivis sont de 2 ordres : i) favoriser la bonne mise en œuvre des processus GIRE à l'échelle nationale et transnationale du bassin ; ii) accompagner l'émergence de projets de coopération sur l'eau et l'assainissement portés par des collectivités françaises sur l'ensemble du bassin. Les 2 opérateurs techniques sur lesquels s'appuie l'agence de l'eau RMC pour la conduite de ce programme sont l'OIEau et le pS-Eau.

Une délégation de partenaires béninois et togolais a été accueillie du 15 au 21 octobre 2017 à Lyon par l'Agence de l'Eau RMC, qui comprenait :

- Wohou AKAKPO, directeur des Ressources en Eau du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique du Togo (MAEH) ;
- Boni Affo ADJAMA, directeur de l'Approvisionnement en Eau Potable du MAEH (Togo) ;
- Tchokponhoué ALLOMASSO, Directeur du Suivi des Organismes de Bassin Transfrontaliers et de la Mobilisation de l'Eau, Direction Générale de l'Eau du Bénin.

A l'occasion de cette visite d'étude technique en France, plusieurs acteurs de l'eau et de l'assainissement régionaux ont été rencontrés : la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature du Rhône, la commission géographique Ardèche-Drôme-Isère de l'agence de l'eau RMC, la Compagnie Nationale du Rhône et l'IRSTEA.

Les thèmes de travail et discussions portaient prioritairement sur : les instances d'animation et de gestion de la politique de l'eau à l'échelle d'un bassin et d'un territoire (agence de l'eau, Misen, comité de bassin, comités locaux de l'eau), les outils de planification (sdage, sage), les outils de financement (mise en place de redevances), les outils de connaissance et de suivi des ressources en eau (collecte et gestion des données quantitatives et qualitatives via des systèmes d'information sur l'eau), la prévision des crues et inondations, la coordination des services de l'Etat pour ce qui relève de la politique de l'eau...



Parallèlement à ces rencontres institutionnelles, une journée d'information sur l'accès à l'eau potable au Togo a été organisée à Lyon avec le Resacoop pour favoriser les échanges d'expériences et la mise en réseau entre les acteurs de coopération français qui interviennent au Togo. Une présentation succincte du Programme Mono a été opportunément faite à cette occasion. Pour rappel, le Togo abrite 90 % de la superficie du bassin du Mono. A ce jour, une collectivité et 4 ONG françaises bénéficient de l'appui du pS-Eau dans l'élaboration, le montage et le suivi de leurs projets de coopération eau et assainissement situés sur la portion togolaise du bassin du Mono.

Une mission conjointe de l'OIEau et du pS-Eau, réalisée en novembre 2017, s'est inscrite dans la continuité de ces échanges avec les partenaires béninois et togolais pour approfondir les thèmes de travail abordés en France, et poursuivre l'appui à l'émergence de projets de coopération décentralisée sur le terrain.

**En savoir plus :** Contacter Philippe MOUTON : [mouton@pseau.org](mailto:mouton@pseau.org) ou Philippe SEGUIN : [p.seguin@oieau.fr](mailto:p.seguin@oieau.fr)

### Faites vivre le réseau Bénin !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions...

N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations susceptibles d'intéresser les membres du réseau !

Contact : Philippe Mouton : [mouton@pseau.org](mailto:mouton@pseau.org)